



CONSEIL DU DEPARTEMENT APPRENDRE

Mardi 15 décembre 2015 - 13h30 à 16h30

Lieu : Université Savoie Mont Blanc - Salle des conseils - 27, Rue Marcoz, Chambéry

Présents : Élodie BARROIS, enseignante, Faculté de droit
Florence BESSON, Direction Générale des Services
Carine BIANCHI, Directrice de l'Aide au Pilotage
Myriam CHESNEAU, Enseignante, IUT d'Annecy
Marie DA-FONSECA, Enseignante, Polytech Annecy-Chambéry
François DANGON, Division des Études et de la Vie Étudiante
Jean-Louis FERRARINI, Enseignant, Polytech Annecy-Chambéry
Philippe GALEZ, Vice-Président Formation et Vie Universitaire
Monica GHEORGHIU, Département APPRENDRE
Maxime JUILLET, Département APPRENDRE
Geneviève LAMEUL, Experte auprès de la Mission Pédagogie Universitaire
Numérique pour l'enseignement supérieur, DGESIP
Lionel VALET, Vice-Président Enseignement Numérique, Directeur du département
APPRENDRE
Denis VARASCHIN, Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Excusés : Catherine LE BOEDEC, Division des Études et de la Vie Étudiante
Sylvain LYAUDET, étudiant
Mathieu TRUCHET, étudiant

Diffusion : Présents / Excusés

Annexes : Support de présentation du Conseil

Rappel de l'ordre du jour :

1. Ouverture participative de la séance
2. Présentation du rapport d'activité 2014 et 2015 : analyse interactive des actions
3. Axes stratégiques : hold-up d'idées
4. Présentation du budget 2016 - Vote
5. Questions diverses

La réunion était présidée par Denis VARASCHIN, Président de l'université Savoie Mont Blanc. Lionel VALET remercie les membres présents pour leur participation à ce premier conseil, également Madame Geneviève LAMEUL, experte auprès de la Mission Pédagogie Universitaire Numérique pour l'enseignement supérieur, Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP), qui assiste à la réunion en visioconférence jusqu'à 15 heures.

Le département APPRENDRE est une structure récente de l'Université Savoie Mont Blanc. Les membres désignés au conseil sont représentatifs des services concernés par les activités du département (services, enseignants, étudiants). Les rôles du conseil sont d'administrer le département, mettre en œuvre une politique pédagogique et scientifique en conformité avec les missions du département et voter le budget.

L'objectif de ce premier conseil est de dresser un bilan des actions réalisées depuis sa création en 2013 mais également sur les actions à mettre en œuvre pour 2016.

1. Ouverture participative de séance

Qu'est-ce que le département APPRENDRE ?

Lionel VALET propose à l'assemblée une 1ère activité qui consiste à se présenter individuellement (nom, prénom, mission à l'université) mais aussi écrire sur un post-it 3 mots clés pour définir ce que représente le département APPRENDRE. Ces mots clés sous format post-it sont affichés et catégorisés sur un paperboard. Une projection vidéo en est faite en parallèle.

Les mots clés qui ressortent majoritairement portent sur la pédagogie, le département étant clairement identifié comme tels en interne à l'Université Savoie Mont Blanc. Également sur l'innovation, ce qui montre que ce département s'inscrit dans une projection de l'avenir.

Le premier teaser du Département est présenté en séance. Cet outil va permettre de mieux présenter et identifier les activités. Il a été conçu autour de mots clés: accompagner, partager, rendre actifs les étudiants, réussir et diffuser.

Jean-Louis FERRARINI : dans ce film, c'est la dimension d'équipe, les aspects humains qui ressortent. Ce département repose sur une dynamique d'individus.

Philippe GALEZ : l'objectif principal d'APPRENDRE est la réussite des étudiants mais aussi celle du département. Il permet aux enseignants, mais aussi et à ces personnels de s'épanouir dans cette tâche.

2. Présentation du rapport d'activité 2014 et 2015 : analyse interactive des actions

2.1. Série de questions posées par l'équipe du département APPRENDRE

Afin de rendre plus dynamique la présentation du rapport d'activité 2014 et 2015, des questions sont posées aux participants sous forme de Questionnaire à Choix Multiples.

Chaque membre de l'équipe a rédigé une question. Pour chaque question, les actions et les problématiques liées seront discutées.

■ **Question 1, posée par Sassia MOUTALIBI, Ingénieur en technologie de la formation.**

Selon vous, le rôle principal du département APPRENDRE est d'accompagner ?

- 1- Les étudiants
- 2- Les enseignants, de façon individuelle
- 3- Les équipes pédagogiques, dans le cadre d'une démarche commune
- 4- Les personnels administratifs, de façon individuelle
- 5- Un service administratif

Discussions :

Lionel VALET: la cible à terme est d'accompagner les équipes pédagogiques. A l'heure actuelle, l'accompagnement porte principalement sur des individus. Nous sommes également sollicités pour aider à la mise en place d'ateliers à destination des personnels administratifs, comme par exemple, pour des formations à l'usage de la téléphonie. Même si la formation des personnels administratifs n'est pas la cible principale, les réflexions menées sur la pédagogie peuvent bénéficier à l'ensemble des acteurs de l'Université.

Geneviève LAMEUL : nous sommes aujourd'hui de plus en plus sur des équipes technico-administratives.

Myriam CHESNEAU : il faut valoriser l'investissement des personnels administratifs.

■ **Question 2, posée par Aurélie FERON, Conseillère pédagogique.**

Monsieur Binand, enseignant à l'USMB, contacte APPRENDRE parce qu'il souhaite modifier l'un de ses cours, Pour la première fois, il aura plus de 200 étudiants et ne sait pas trop comment s'y prendre pour faire un cours en amphi qui soit stimulant et pour que les étudiants soient actifs. Vous travaillez au département APPRENDRE et êtes chargé de lui répondre, Que lui dites-vous ?

- 1- Je vous propose d'utiliser les activettes pour stimuler les réactions de vos étudiants.
- 2- La classe inversée serait une solution optimale pour votre cours.
- 3- Les travaux de groupe et l'apprentissage par les pairs sont particulièrement recommandés dans ce cas.
- 4- Je souhaite vous rencontrer pour discuter de cette demande.
- 5- Je vous invite à participer à l'atelier de formation « rendre les étudiants actifs ».
- 6- Aucune de ces propositions.
- 7- Toutes ces propositions.
- 8- Il manque des données pour répondre.
- 9- Cette question est absurde.

Discussions :

Lionel VALET : pour chaque sollicitation, nous rencontrons systématiquement les personnes, mais la charge de travail augmentant, nous invitons aussi, dans un premier temps, les enseignants à suivre nos ateliers.

Jean-Louis FERRARINI : un entretien est souvent nécessaire. Plus il y a d'enseignants à accompagner, plus le besoin en conseillers pédagogiques augmente.

■ **Question 3, posée par Maxime JUILLET, Chargé de production audiovisuelle.**

Quelle est, selon vous, la meilleure place pour l'enseignant aujourd'hui ?

- 1- Aux cotés de l'étudiant dans un amphi ou une classe.
- 2- Sur un DVD.
- 3- Dans la poche de l'étudiant (smartphone).
- 4- Le savoir étant partout, il faut donc dématérialiser l'enseignant !

Discussions :

Lionel VALET : même si nous dématérialisons les contenus, la priorité reste aux côtés de l'étudiant en face à face pédagogique.

Jean-Louis FERRARINI : il s'agit d'accompagner l'étudiant plutôt que de délivrer massivement du savoir.

■ **Question 4, posée par Monica GHEORGHIU, Ingénieur en Technologie de la formation.**

L'utilisation de plateformes pour l'enseignement de type Moodle à l'université vous semble :

- 1- Inutile.
- 2- Plutôt utile pour les étudiants.
- 3- Plutôt utile pour les enseignants.
- 4- Absolument nécessaire.

Discussions :

Philippe GALEZ : les composantes ont fait le choix d'utiliser la plate-forme Moodle. A un niveau national, y a t-il une plate forme qui se dégage ?

Lionel VALET : les composantes travaillent toutes avec le même type de plateforme. Cela permet de mutualiser les pratiques.

Monica GHEORGHIU : l'outil Moodle va perdurer, la communauté des utilisateurs est très importante et il est largement utilisé dans le monde. Il existe d'autres plates-formes plus petites.

Geneviève LAMEUL : l'aspect le plus important pour ces plate-formes est qu'elles soient interopérables. Nous utilisons Moodle à l'Université RENNES 2 où j'enseigne. Je travaille actuellement avec l'Université de Montréal qui utilise également Moodle, ce qui facilite les échanges.

■ **Question 5, posée par Lionel LANGAIN, ingénieur informaticien.**

Vous êtes chargés de production audiovisuelle au sein de département APPRENDRE, un enseignant souhaite réaliser une capsule vidéo sur une notion de son cours. Vous lui répondez :

- 1- C'est simple : Grass Valley Edius, Apple Final cut, Blackmagic Davinci resolve.
- 2- C'est simple : venez chercher le kit inwicast.
- 3- Un conseil : « Quatre minutes pas plus ».
- 4- Voir <http://www.univ-smb.fr/apprendre>
- 5- Mettons en place un accompagnement.

Discussions :

Lionel VALET : nous avons créé une fiche méthodologique à destination des enseignants lorsqu'ils demandent aux étudiants de réaliser des capsules vidéo. Nous apportons un accompagnement quand cela s'avère nécessaire, c'est notre principale stratégie.

■ **Question 6, posée par Jean-Louis FERRARINI, Enseignant et conseiller pédagogique.**

Pour vous, l'évaluation des enseignements par les étudiants... :

- 1- Est une obligation légale sans réelle signification.
- 2- Est une procédure qui n'a aucune validité scientifique.
- 3- Améliore de façon continue la qualité de l'enseignement.
- 4- Aide la direction des études dans son pilotage des formations.
- 5- Est inutile si elle n'est pas associée à un processus de formation.

Discussions :

Jean-Louis FERRARINI : la problématique actuelle avec les composantes, c'est qu'elles considèrent que l'évaluation des enseignements est une procédure avant tout imposée par la loi. On essaye de les convaincre que c'est un outil d'amélioration de la qualité de l'enseignement, mais on constate des interrogations et des tensions. L'USMB ne peut généraliser l'évaluation des enseignements si on ne met pas en place des accompagnements.

Maria DA FONSECA : l'évaluation qui est faite à Polytech n'est pas totalement convaincante. C'est pourquoi, j'ai mis en place ma propre évaluation.

■ **Question 7, posée par Lionel VALET, V-P Numérique, directeur du Département.**

Un enseignant vous demande des financements pour qu'il puisse mener une réflexion sur ses pratiques pédagogiques. En tant que directeur du département APPRENDRE, vous lui répondez :

- 1- 1 HETD = 4h de travail effectif.
- 2- Voici la liste des appels à projets en cours et ceux à venir.
- 3- Regarder du côté du tableau des équivalences horaires.
- 4- C'est le modèle économique de l'enseignement supérieur qui doit être revu à la faveur des nouvelles pratiques pédagogiques.
- 5- Les compétences et moyens humains du département APPRENDRE sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion.

Discussions :

Lionel VALET : le modèle économique actuel est arrivé à ses limites. Nous ne devrions plus passer par ces tableaux d'équivalences horaires. Il y a un nouveau modèle à créer.

Denis VARASCHIN : on observe de fortes résistances concernant le statut des enseignants chercheurs, ce qui est bloquant au-delà du modèle économique. On touche au symbole de l'enseignant et beaucoup s'opposent à cette évolution.

Geneviève LAMEUL : Je vous remercie pour cette invitation, c'est une configuration nouvelle (Madame LAMEUL doit quitter l'assemblée). Je vous félicite pour l'avancée et le sens de votre travail. On a plus l'habitude d'être dans des projets labellisés, nous avons voulu saluer vos

initiatives Monsieur Bertrand et moi. Vous menez une réflexion intéressante, à restituer au niveau de la COMUE.

Il est prévu une journée régionale au premier semestre 2016 pour laquelle vous serez sollicités, afin de participer à ces réunions. Le ministère attend une constitution en réseau au niveau des sites. Cette réflexion n'est pas simple, selon les régions, les questions se posent différemment. Le ministère a délégué à l'Association Internationale de pédagogie Universitaire (AIPU) l'organisation de cet événement pour mieux appréhender cette notion d'apprentissage. Ces journées auront lieu en juin à Rennes. Un point particulier sera à mettre sur la pédagogie et la recherche. Comment ce qui se passe sur le terrain peut être terrain de recherche ? La DGESIP a été interpellée sur la question de la recherche en éducation. qui sera en 2016, une ligne de travail. Il s'agira de travailler sur la mobilisation des chercheurs sur les pratiques pédagogiques.

Lionel VALET : je vous remercie pour votre participation à ce premier conseil. Il est important pour nous d'avoir un point de vue extérieur. L'articulation avec la recherche n'est pas simple.

Jean-Louis FERRARINI : nous n'avons pas de département de sciences de l'éducation à l'Université. Un rapprochement pourrait être possible avec les laboratoires de psychologie.

Monica GHEORGHIU : Jean O'DONNEL, enseignante au département LEA, fait de la recherche sur la pédagogie.

Lionel VALET : Il est nécessaire de nous appuyer sur des laboratoires reconnus.

Philippe GALEZ : nous pouvons être terrain d'expérimentation pour d'autres laboratoires. On ne peut constituer des laboratoires alors qu'il y en a ailleurs.

Maria DA FONSECA : dans le cadre du financement PROMISING, nous devons donner notre vécu et en retour il fait l'objet de recherches. Nos classes peuvent être des terrains d'expérimentation.

2.2. Activité : «le sens caché des chiffres»

Il est proposé aux membres de l'assemblée, à tour de rôle, de choisir parmi les chiffres proposés et projetés, un nombre et d'en deviner le sens. Ceux-ci font références aux actions relatées dans le rapport d'activité.

- **32671** : le budget 2015 du département APPRENDRE (70 329€ en 2013, 30 359€ en 2014). Le département est opérateur pour l'établissement sur différents projets,
- **21** : le nombre d'ateliers abordés dans le plan de formation en 2016 (2 en 2013, 10 en 2014, 18 en 2015).
- **27** : le numéro de la rue Marcoz où se trouve le camp de base du département.
- **1256** : le nombre de documents qui ont été analysés par Compilatio en 2015 (GINP 192, Sciences Po 93, UGA 4049). C'est 221 de plus qu'en 2014. Le nombre de consultations des rapports est de 3928.
- **4,91** : c'est le potentiel de travail en ETP de l'équipe (IGE :4, CP:0,25+0,5, Directeur:0,16). A cela s'ajoute 0,5 ETP d'une aide ponctuelle sur les process et la gestion du département.
- **210** : participants aux ateliers de formation en 2015.

- **2** : le nombre de chartes sur lesquelles le département a travaillé : la charte de l'évaluation des enseignements, le charte anti-plagiat.
- **1160** : le nombre d'activettes recensées au sein de l'Université.
- **94** : le nombre de vidéos déposées sous Vimeo dans le cadre de l'activité du département (sans compter les captations des « amphis pour tous » réalisées en 2014).
- **47** : le nombre d'accompagnements réalisés ou en cours de réalisation.
- **3** : une collaboration avec l'UQTR bien engagée. Des visioconférences organisées en janvier 2014 sur la pédagogie universitaire et la formation à distance. Des visites entre les responsables politiques. Un projet (PacSac) accepté et financé sur 2016. Un projet CFQCU déposé.

A l'issue de cette activité, le point 2 portant sur la présentation du rapport d'activité est clos.

3. Axes stratégiques : hold-up d'idées

Lionel VALET : je vous propose de travailler sur les axes stratégique du département pour 2016. Nous avons, lors du dernier Comité du département APPRENDRE, initié cette activité afin de déterminer des thématiques prioritaires de travail. Nous allons poursuivre cette réflexion en nous répartissant par groupe. La méthode choisie aujourd'hui est celle des « Chapeaux de Bono ». Nous allons endosser un chapeau qui correspond à un mode de réflexion. Il s'agit du chapeau rouge, celui des émotions

Quelles thématiques prioritaires en 2016?

T1 - L'approche programme
 T2 - L'évaluation des apprentissages
 T3 - Le distanciel dans la formation
 T4 - Un réseau de salle pour la PUN
 T5 - L'évaluation des enseignements
 T6 - Un cadre pour la formation des enseignants
 T7 - La valorisation de l'implication des enseignants

Activité: Les chapeaux de De Bono

Prenez un chapeau, et proposez un classement de ces thématiques par ordre décroissant de priorité en argumentant uniquement sous l'angle de vue de votre chapeau

15min en groupe
5 minutes de restitution par l'animateur



Les risques

T1 : terme flou, on met ce qu'on veut dedans. On justifiera facilement d'une quelconque activité
 T2 : si ça peut nous faire gagner du temps
 T4 : au cas où l'argent arrive, autant le dépenser
 T5 : c'est une obligation. De plus si on est dans le supérieur c'est pas pour être respecté comme dans le secondaire.
 T6 : la formation ? ça prend du temps et on est jamais disponible sur les dates proposées, et pour avoir du temps il faut faire moins d'heure sup, et donc avoir plus de notes.
 T7 : ça prend du temps et on n'est ni payé ni reconnu
 T7 : ça ne requière rien, sans s'engager ? tout est basé sur l'ancienneté ou la recherche!

La créativité

Avoir sur le côté et droit étudiant
 Travailler le côté des productions à l'Université
 La saturation des filières, faire de la communication en ce sens
 Le distanciel : limité en terme de travail, nécessite de partenariat salle de captation, ouverture de très petites de captation auprès d'autres structures, proposer de la prestation de service.
 T3 : car nous solde à travailler avec d'autres
 T5 : ça apporte quelque chose à l'UQTR - Enseignement d'une Matière par l'intégration d'une Langue Étrangère
 T6 -
 T4 -
 T1 -
 T5 -

L'optimisme

T7 grâce au tableau des équivalences, une dynamique qui va soutenir tout le monde
 T2
 T2 programme : très macroscopique, terme à mieux définir car large
 T3 distanciel : d'actualité, possédé par les instances. Modèle très bien implémenté
 T4 réseau de salle : est ce un élément central de réflexion pour l'ensemble du comité d'APPRENDRE?
 T6
 T5 pas d'enthousiasme de tous les enseignants sur ce sujet

L'intuition

T1 -
 T2 -
 T3 -
 T4 -
 T5 -

Le principe des chapeaux de De Bono

Méthode de réflexion qui consiste à endosser collectivement un mode de pensée bien défini lors d'une discussion. 6 modes sont définis dans la méthode. Cette approche facilite les discussions en plaçant tous les participants dans la même orientation



Animateur de la réunion.
Canaliser les idées et les échanges



Énoncé des faits. Alimenter le groupe en chiffres et informations. Être informel.



Bien de vue de l'optimiste. Admettre que tout est possible. Proposer des commentaires constructifs.



Le jugement, les difficultés et les dangers. Pourquoi les choses ne pourront pas marcher. Raisonner sous l'angle du risque.



Provoquer, chercher des solutions de rechange. Sortir des sentiers battus et proposer des idées neuves.



S'appuyer sur ses émotions, ses sentiments, son intuition

Références: "Les six chapeaux de la réflexion, la méthode de référence mondiale" Eyrolles, 2005, Edward De Bono
<https://cartesdesidees.wordpress.com/2011/03/19/edward-de-bono-ou-la-methode-des-six-chapeaux-les-six-chapeaux-de-la-reflexion/>

<http://www.kstoolkit.org/Six+chapeaux+pour+penser>



A partir des 7 thématiques proposées, en prioriser 2 qui seraient, selon vous, des axes stratégiques de travail pour 2016. L'objectif de cet exercice est d'identifier une ou 2 thématiques pour l'année à venir, sous l'angle du chapeau rouge (point de vue émotionnel).

Les 7 axes de travail :

- **Thème 1 - L'approche programme** : projet CRAIE, Master MEEF, accréditation, formation IFR à Lyon, approche compétence, création d'un master mécatronique et de la spécialité informatique sur Annecy.
- **Thème 2 - L'évaluation des apprentissages** : QCM, compétence, AAP, grilles critériées, massification, portfolio, atelier 2016 sur l'évaluation.
- **Thème 3 - Distanciel et MOOC** : Moodle, FUN, MOOC, classe inversée.
- **Thème 4 - Réseau de salle** : Projet CréaMooc, Projet CEDES avec Centrale Lyon, Promising, 24104 à Jacob, 107 au Pôle Montagne, amphitheâtre connecté, équipement BU.
- **Thème 5 - L'évaluation des enseignements** : Amélioration continue des apprentissages, charte, guide, Evasys.
- **Thème 6 - Cadre pour la formation** : Plans de formation, participations en 2015, nouvelles thématiques, séminaire du 25 juin 2015, reconnaissance des implications, collaboration avec l'UQTR.
- **Thème 7 - Valorisation des enseignements** : Clips vidéo, colloques, appels à projets, tableau des équivalences horaires, question autour du modèle économique de l'enseignement supérieur.

Lionel VALET : je vous propose de faire 3 groupes qui devront classer ces 7 thématiques par ordre de préférence.

Retour des 3 groupes de réflexion:

Groupe A : pas de franc consensus, le thème 1, l'approche programme a été citée 2 fois ainsi que le thème 6.

Groupe B : le thème 4, un réseau de salle pour la PUN ressort de la discussion en premier, vient ensuite le thème 2, l'évaluation des apprentissages.

Groupe C : les thèmes retenus sont le thème 6, un cadre pour la formation et le thème 7, la valorisation des enseignements. Nous avons parlé du sentiment de reconnaissance dans la pratique des enseignants.

Lionel VALET : nous allons faire la synthèse des réflexions provenant de chacun des chapeaux et identifier les 2 thèmes sur lesquels se focaliser en 2016.

Le thème 1, l'approche programme et le thème 2, l'évaluation des apprentissages se dégagent comme axes de travail pour 2016.

4. Présentation du budget 2016 - Vote

Lionel VALET : pour 2016, nous allons être opérateur de projets et allons gérer des sommes plus importantes. La gestion des référents pédagogiques sera gérée en centrale. Nous sommes encore en attente de projets déposés et en cours d'expertise.

Le budget 2016, d'un montant de **112 053€** est réparti comme suit :

- **Fonctionnement** : 52706,20€ dont 13 965€ de dotation USMB, 5000€ de l'APS, 10600€ pour le projet CréaMooc, 23200€ pour le projet CEDES en partenariat avec l'école Centrale de Lyon sur les réseaux de salles connectées (pour lequel nous sommes opérateurs), projet PacSac avec l'Université UQTR, et 1178,20 € pour le projet CAREN,
- **Investissement** : 49 000€ dont 9000€ de dotation USMB, 20 000€ pour le projet CréaMooc et 20 000€ pour le projet CEDES.
- **Masse salariale** : 10 347 € (référents pédagogiques et CDD 3mois).

Denis VARASCHIN : c'est un budget initial. Fin janvier, nous aurons le retour du projet IDEX.

Lionel VALET : je vous propose de mettre au vote le budget prévisionnel 2016.

Nombre de votants : 14

dont 1 procuration : Catherine LE BOEDEC, procuration donné à Lionel VALET.

Le budget prévisionnel 2016, soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Lionel VALET : afin de clore ce conseil, je laisse la parole à Monsieur Denis VARASCHIN, Président de l'USMB.

Denis VARASCHIN : je vous remercie pour l'invitation. En 2014 est créé le département APPRENDRE, et beaucoup de choses ont été réalisées. La place d'APPRENDRE au sein de l'USMB, des discussions, ne laisse pas indifférent et les choses bougent. C'est une belle équipe pour un beau projet, un département pour les étudiants et pour l'établissement. Le mot apprendre suscite l'intérêt que suscite APPRENDRE au niveau national. Ce département nous distingue dans l'académie et au delà.

APPRENDRE est intéressant, il ressuscite l'intérêt pour la formation, mais est à la fois ambiguë. Après-guerre, l'université est devenu un lieu de recherche. Aujourd'hui on assiste à un renouveau de l'intérêt pour la formation, en même temps que la mise en place de grandes universités de recherche. Comment arriver à concilier cela ? L'USMB fait le pari d'une université équilibrée. Il faut défendre ce modèle car nous restons fidèle à notre mission de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Lionel VALET : je remercie l'équipe pour leur participation dans la préparation de ce conseil ainsi que tous les membres présents.